

Métropole | Logement social : Logévie cède 2069 logements familiaux à Domofrance



Spécialisée dans l'habitat social et plus particulièrement familial (28 075 logements sur les 29 555 de son parc), Domofrance a signé, le 29 mars dernier, pour l'acquisition de 2 069 logements familiaux de Logévie, bailleur social plutôt focalisé sur l'habitat senior. Une transaction réalisée sous l'égide du groupe Action Logement dans le but d'optimiser la gestion du parc immobilier.

Déjà forte de quelque 500 collaborateurs et d'un chiffre d'affaires pour 2018 de 195 M€, [Domofrance](#), bailleur social implanté à Bordeaux, a récemment accru son développement avec l'acquisition de 2069 logements familiaux, jusqu'ici propriété de [Logévie](#), portant ainsi son parc immobilier à 29 555 logements dont 28 075 logements familiaux. Un transfert entre les deux filiales d'[Action Logement](#) qui confirme leur spécialisation respective : « C'est une acquisition qui répond au souhait de notre actionnaire mais aussi aux orientations du législateur et du gouvernement, d'avoir sur le territoire, des acteurs du logement social, plus solides. Action Logement a souhaité spécialiser Logévie sur le senior. Ils vont se développer notamment sur les Ehpad, les résidences intergénérationnelles et les résidences autonomes. Nous, en tant que généraliste du logement, nous reprenons les logements familiaux et les intégrons dans notre gestion courante », précise Francis Stéphan, Directeur Général de Domofrance. Une transaction qui concerne également les 13 collaborateurs touchés par cette activité, essentiellement gardiens ou personnels d'immeubles-, eux aussi repris par Domofrance, organisme surtout présent sur la Métropole Bordelaise et le Département de la Gironde. Quant aux logements, il s'agit de T2, T3, T4 et de quelques T5 majoritairement situés sur des communes de la Métropole bordelaise où le bailleur est déjà bien implanté (Bassens, Cenon, Lormont, Villenave, Mérignac et Pessac), mais aussi dans le Médoc et sur deux communes de Dordogne. Acquis pour 90M€, ils vont permettre de renforcer la position de Domofrance sur un certain nombre de communes et d'optimiser la gestion de ce patrimoine. « Avec ses (seulement) 2000 logements familiaux, Logévie ne pouvait déployer les mêmes services que nous. Mais lorsque nous rencontrons des collectivités locales au titre de Domofrance et qu'il y a des projets seniors, nous associons chaque fois Logévie pour les porter car ils ont une expertise que nous n'avons pas déployée -et pas vocation à déployer- sur ces missions là », poursuit-il. Une répartition des tâches qui devrait, à terme, faciliter la gestion du parc immobilier.

Emmanuelle Diaz

Crédit Photo : Gunther Vicente

Publié sur aqui.fr le 10/04/2019

[Url de cet article](#)